

# L'espoir dans les foyers de retour : l'histoire d'Azra et de sa fille

Je m'appelle Azra. Au début de cette année, j'ai fui la Turquie pour la Belgique avec ma petite fille parce que mon mari avait des ennuis à cause de ses opinions politiques. Nos chemins se sont rapidement séparés (mon mari a été contraint de se cacher en Grèce tandis que nous avons pu continuer jusqu'en Belgique). Nous ne savions pas quand nous nous reverrions. En Belgique, nous avons demandé l'asile à l'aéroport et avons fini dans une maison de retour. Là, nous avons rencontré les collaborateurs et collaboratrices de JRS Belgium, qui m'ont expliqué la procédure d'asile et m'ont encouragée. Cela m'a fait du bien de ne pas avoir à porter seule mon fardeau, mais l'incertitude continuait à me ronger : et si la procédure d'asile était refusée et que j'étais renvoyée en Turquie ? Et s'il arrivait quelque chose à mon mari ? Ma fille me demandait tous les jours où était son père et je ne savais que lui répondre. Je ne savais pas où il se cachait et de nombreux jours pouvaient s'écouler avant qu'il ne donne un nouveau signe de vie. Je me sentais seule et abandonnée.

Fin janvier, nous avons reçu un premier signe d'espoir important. Ma fille et moi avons obtenu une décision positive en matière d'asile et avons été transférées dans un centre ouvert. J'ai fait part de cette heureuse nouvelle à mon mari, qui a immédiatement commencé

à planifier son voyage pour nous rejoindre. Mais les choses ne se sont pas passées comme nous l'espérions. Après son arrivée en Belgique, il s'est retrouvé en centre fermé. Les autorités belges estimaient que la Grèce était responsable de sa procédure d'asile et voulaient l'y renvoyer de force dans le cadre d'une procédure de Dublin. Je ne savais plus vers qui me tourner (j'ai tenté de trouver un avocat pour nous aider, mais je n'ai reçu que des réponses négatives ou pas de réaction du tout). Dans ma tête, je sentais l'horloge tourner inexorablement...

Ma fille et moi avons essayé de rendre visite à mon mari le plus souvent possible, mais le centre était loin et sa santé se détériorait à vue d'œil. Nos retrouvailles entre les murs oppressants du centre de détention étaient toujours pour nous à la fois une expérience joyeuse et un moment de profonde consternation et de peur. Un matin, j'ai recontacté l'équipe de JRS Belgium qui m'avait accompagnée en maison de retour. Dès le lendemain, leurs collègues ont pu rendre visite à mon mari et lui parler. JRS Belgium a mis mon mari en contact avec un avocat compétent, qui a agi immédiatement et a pu empêcher qu'il ne soit renvoyé en Grèce. À partir de ce moment-là, tout est allé très vite. Quelques semaines plus tard, il était libéré avec une décision d'asile positive.

Après des mois de stress et d'anxiété, l'espoir est revenu dans nos vies. Ma fille et moi avons retrouvé mon mari et nous entamons maintenant les premières étapes d'un nouveau chapitre de notre vie. La décision positive en matière d'asile n'est pas une solution magique à tous les problèmes (nous nous débattons avec la nouvelle langue, avec la recherche d'un emploi et d'un logement abordable, et avec la nostalgie envers nos familles et le mal du pays où nous avons grandi). Mais nous pouvons enfin croire à nouveau en un avenir meilleur.

Stephan Burger  
visiteur en détention et  
accompagnateur de familles

ES  
HOSPOIR COM  
PITA, PAS  
LITÉSION  
DIGJUSSOLI  
NITICE DARI,  
TEPARTICITÉ  
PATION



Durcissement contre humanité :

## un plaidoyer pour une politique migratoire juste

### Dans cette newsletter

- 1 Durcissement contre humanité : un plaidoyer pour une politique migratoire juste
- 2 Un espoir qui ne déçoit pas
- 3 L'espoir d'une famille que nous accompagnons : l'histoire de Ruth et Musu
- 4 L'espoir dans les foyers de retour : l'histoire d'Azra et de sa fille

Les gens qui fuient ne le font pas sans raison. Ils recherchent la protection, la stabilité et la possibilité de reconstruire leur vie. Mais notre politique migratoire rend cela impossible.

Le nouveau gouvernement fédéral prévoit des mesures qui compliquent le regroupement familial, réduisent l'accueil, rendent les procédures d'asile plus strictes et criminalisent de plus en plus les personnes sans permis de séjour et les demandeurs d'asile à la frontière. Moins d'accueil signifie plus de personnes à la rue. Des règles plus strictes pour le regroupement familial ? Cela implique que des parents et des enfants restent séparés pendant des années. La criminalisation croissante est visible dans les plans du gouvernement visant à doubler la capacité des centres de détention administrative. Deux fois plus de personnes seront enfermées sans avoir commis le moindre fait condamnable. Elles seront également détenues plus longtemps : la durée maximale passera de 8 à 18 mois. Cela signifie plus de traumatismes, plus de souffrances humaines sans le moindre sens. L'introduction des visites domiciliaires, telle qu'annoncée dans l'accord de gouvernement, visant à arrêter les familles à leur domicile en vue d'une expulsion, accroît la vulnérabilité des personnes sans titre de séjour.

Ce durcissement n'est pas seulement une tendance belge, mais européenne. Ainsi, en mars 2025, la Commission européenne a proposé d'accélérer le processus de retour vers des pays tiers. JRS Belgium et d'autres organisations s'y opposent car cela conduit à davantage de violations des droits humains. Les nouvelles règles peuvent entraîner des détentions plus longues et des procédures compliquées, avec des retours basés sur des accords confus. La politique européenne menace de placer la sécurité au-dessus de la dignité humaine. Les « centres de retour » proposés dans des pays tiers soulèvent aussi des questions en matière de droits humains. La surveillance des frontières ne devrait jamais se faire au détriment des droits fondamentaux.

JRS s'engage en faveur d'une politique migratoire juste et humaine et assiste celles et ceux qui ont quitté leur patrie contre leur gré. Face à la tendance au « durcissement », nous voulons offrir un mouvement en sens opposé et maintenir l'espoir d'un monde où chacune a sa place.

Annelies Keyers  
responsable communication

Le JRS Belgium est soucieux de votre droit à la vie privée et il respecte la réglementation relative à la protection des données. Notre politique de confidentialité est accessible sur <https://jrsbelgium.org/mentions-legales>. Si vous ne souhaitez plus recevoir de communication écrite du JRS Belgium, merci de nous le signaler sur [info@jrsbelgium.org](mailto:info@jrsbelgium.org).

 JRS BELGIUM  
Accompany • Serve • Advocate  
Rue M. Liéart, 31/9 - 1150 Bruxelles

 JRS BELGIUM  
JESUIT REFUGEE SERVICE

### FAITES UN DON

IBAN: BE40 5230 8069 3163  
BIC: TRIOBEBB

Vous recevrez une attestation fiscale pour tout don à partir de 40 euros.

Jesuit Refugee Service Belgium asbl

Rue Maurice Liéart, 31/9  
1150 Bruxelles

Tél. +32 2 738 08 18  
[info@jrsbelgium.org](mailto:info@jrsbelgium.org)

# Un espoir qui ne déçoit pas

Vous ne devez pas donner de faux espoirs aux gens », a déclaré le directeur adjoint du centre de détention. Après plus de vingt ans, JRS sait que la plupart des personnes qui se retrouvent dans des centres de détention administrative ont peu de chances de voir une issue favorable. À Bruges et à Merksplas en particulier, les dossiers sont sans perspective. Non, nous ne donnons pas de faux espoirs. Par contre, nous voulons donner de l'espoir. C'est précisément notre mission : apporter une lueur d'espoir dans une situation désespérée.

Le pape François, récemment décédé, a déclaré 2025 Année sainte de l'espérance. Celle-ci a débuté le 24 décembre 2024. Une « année sainte » ou « jubilé » est une tradition enracinée dans l'histoire du peuple juif. La première année sainte a été proclamée par le pape Boniface VIII en 1300. Au départ, elle

était célébrée tous les cinquante ans, ensuite tous les vingt-cinq. L'espérance est un thème très actuel à notre époque, où l'on regarde l'avenir avec plus de peur et d'anxiété que de confiance. Le pape François a souhaité que cette année jubilaire redonne de l'espoir au monde entier. Le 6 janvier 2026, le nouveau pape, Léon XIV, clôturera ce jubilé.

À cette occasion, François a écrit une bulle intitulée « L'espérance ne déçoit pas » (*Spes non confundit*). Les prisonniers et les migrants y sont explicitement mentionnés. L'année sainte vise également à apporter de l'espérance aux détenus « qui, privés de liberté, éprouvent chaque jour, en plus de la dureté de la réclusion, le vide affectif, les restrictions imposées et, dans de nombreux cas, le manque de respect » (10). L'année sainte commence traditionnellement par l'ouverture de la porte sainte de Saint-Pierre et de trois autres basi-

liques de Rome. Cette fois, en signe concret de solidarité avec les prisonniers, François a également ouvert une porte sainte dans la prison de Rome.

Et sur les migrants, il a écrit : « Que leurs attentes ne soient pas réduites à néant par des préjugés et des fermetures ; que l'accueil, qui ouvre les bras à chacun en raison de sa dignité, s'accompagne d'un engagement à ce que personne ne soit privé du droit de construire un avenir meilleur » (13).

Nous ne pouvons que rarement donner l'espoir d'un droit de séjour en Belgique aux personnes que nous visitons en détention. Mais nous essayons d'entretenir leur espoir qu'un avenir digne est possible pour elles aussi (à quelque endroit et sous quelque forme que ce soit). L'espoir n'est pas synonyme d'optimisme. Il ne s'agit pas d'avoir la conviction que quelque chose de bien va arriver, mais la certitude que quelque chose a du sens, quelle que soit la manière dont cela se passe. L'espoir peut naître alors que l'optimisme touche le fond.

Cependant, l'espérance que l'année jubilaire cherche à susciter en nous ne concerne pas seulement ce monde-ci. L'épître aux Hébreux nous rappelle que nous sommes tous, que nous ayons quitté notre pays ou non, « des étrangers et des voyageurs sur la terre » (11.13). Nous sommes tous des migrants en route vers « une patrie meilleure, celle des cieux » (11.16). Pour les chrétiens, il y a toujours de l'espoir parce que le Christ, par sa mort et sa résurrection, a ouvert la perspective de la vie éternelle.

Pieter-Paul Lembrechts SJ  
visiteur en centre de détention



## L'espoir d'une famille que nous accompagnons : l'histoire de Ruth et Musu

Il y a plus d'un siècle, Charles Péguy a rédigé un 'Hymne à l'Espérance'. Il a écrit : « Ce qui m'étonne, dit Dieu, c'est l'espérance. Et je n'en reviens pas. Cette petite espérance qui n'a l'air de rien du tout. Cette petite fille espérance. Immortelle ».

Ruth et Musu. Une maman et sa fille adolescente. Il y a quelques années, elles sont venues en Belgique pour que Ruth se marie, pleines d'espoir d'une vie meilleure. Mais le mari (un ami de la famille au pays) ne leur a pas offert la sécurité escomptée. Au contraire. Elles ont rompu tout contact et ont déménagé. Avec l'aide de bénévoles de Hand-in-Hand Gent, elles ont gardé la tête hors de l'eau. Elles travaillent sur leurs blessures liées au déménagement forcé, aux relations faussées, aux membres de la famille laissés derrière elles, aux traumatismes non traités. Elles apprennent le néerlandais, à lire et à écrire, à faire du vélo. JRS Belgium les aide à régulariser

leur situation dans le cadre du projet « Plan Together ». Un jour, elles reçoivent la bonne nouvelle : elles peuvent rester légalement en Belgique pour des raisons humanitaires. C'est la joie, mais aussi la tristesse, car la grand-mère, restée au pays, n'est plus là pour partager leur allégresse. Elles sont reconnaissantes envers les nombreuses personnes qui les ont aidées en cours de route. Le fonctionnaire de la commune qui apporte la bonne nouvelle de la régularisation a les yeux écarquillés devant la joie qui s'exprime dans un chant de louange spontané...

Lorsque je demande à Ruth comment elle a fait pour tenir tout ce temps, elle me répond que sa foi l'a aidée : sa foi en son Dieu, mais aussi sa foi en elle-même. Et dans les personnes qui ont croisé son chemin pour l'aider. Parfois, elle a eu beaucoup de mal parce qu'elle craignait que

le fait de demander de l'aide n'entraîne le placement de son enfant. Mais peu à peu, elle a pris confiance dans les volontaires, dans JRS Belgium et dans les autres personnes qui l'ont accompagnée, et elle s'est sentie plus à l'aise. Elle a appris de ses erreurs. Elle sait qu'espérer sans s'engager, ça ne fonctionne pas. Elle garde courage, même dans des circonstances difficiles.

Griet Demeestere  
accompagnatrice de familles Plan Together

